



**Merçi de retourner
les dossiers complets
pour être autorisé à pratiquer
l'activité**



A PARTAGER SANS MODERATION !

Merçi de mettre une photo (nouveaux inscrits)

ADHERENT

Cocher si réinscription

Nom : ----- Prénom : ----- Sexe -----

Date de naissance (obligatoire) : -----/-----/----- A -----

Adresse -----

Code postal : ----- Ville : -----

Téléphone principal : ----- Téléphone en cas d'accident : -----

Adresse mail (en MAJUSCULE) : ----- @ -----

En Cas d'accident : Je souhaite être transporté A l'hôpital Si non précisez : -----

JE DESIRE M'INSCRIRE POUR LA OU LES ACTIVITES SUIVANTES (cocher les mentions utiles)

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Photo | <input type="checkbox"/> Randonnées |
| <input type="checkbox"/> Escalade adultes | <input type="checkbox"/> Escalades jeunes |

PIECES A FOURNIR POUR UN DOSSIER COMPLET

- Cette fiche remplie et signée (ne pas oublier la photo)
- Certificat médical autorisant la pratique du sport souhaité (préciser en compétition pour les enfants, voir pièce jointe)
- Paiement de la cotisation (voir au dos les tarifs) **SI POSSIBLE PAR CHEQUE**



D'INSCRIPTION INDIVIDUELLE – 2024/2025

TARIFS INDIVIDUELS - SAISON 2024/2025

ESCALADE

Saison 2024-2025	Plein tarif	Sans emploi	Etudiant	Encadrant
Loisir enfant <18 ans (FFME)	230 €			
Escalade adulte (FFME)	185 €	135 €	150 €	132 €

RANDONNEE

Saison 2024-2025	Plein tarif	Sans emploi	Etudiant	Carte 10 sorties	Encadrant
Randonnée (FFRP)	86 €	65 €	65 €	40,00 €	47 €
Randonnée à la journée	7 €	7 €	7 €		

PHOTO

Saison 2024-2025	Plein tarif	Sans emploi	Etudiant	Encadrant
Photo	106,00 €	55,00 €	65,00 €	20,00 €

REGLEMENT INTERIEUR

La saison commence en septembre pour toutes les sections (randonnée, escalade et photo)

Tous les départs des différentes sorties se font au Siège Social d'Oxygène à Bayonne, sauf avis contraire.

L'association se réserve le droit d'annuler ou de modifier une sortie si les conditions suivantes ne sont pas réunies :

Pour les jeunes : un minimum de 4 inscriptions 48 h avant la sortie

Pour les adultes : un minimum de 2 inscriptions 48h avant pour l'escalade, 3 inscriptions 48h avant pour la randonnée.

Annulation, modification ou report le jour même des différentes sorties en cas de mauvaises conditions climatiques.

Dans le cadre des séances escalade au mur de Ste Croix, l'association ne peut être tenue responsable des annulations de ces séances, pour blocage du mur, demandées par la Mairie de Bayonne. Il appartient aux parents d'accompagner leurs enfants pour en être informés. L'association prête ou loue le matériel technique.

Les activités sont **encadrées par des bénévoles** (sauf un brevet d'état pour les jeunes en escalade) qui ne participent pas aux frais de déplacement.

Ces frais restent donc à la charge des adhérents.

Pour les sorties week-end, le prix inclus les repas.

Le transport reste à la charge des adhérents et un complément peut être demandé pour participation à la nuitée en camping ou en refuge, ainsi que pour un repas éventuel au restaurant.

Tout règlement se fera au départ des sorties et week-end, sauf avis contraire.

Les adhérents de chaque section devront prendre une licence à la fédération correspondante, l'escalade à la FFME, la randonnée à la FFRP et la photo à l'une ou l'autre des 2 fédérations précédemment citées.

Rappel : pour vos sorties personnelles, l'assurance de l'association ne vous couvre pas, votre licence prendra le relai.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur. Signature :

Nom :

Prénom :